



AVIS AUX PARENTS

INSCRIPTION

SCOLAIRE

2021.2022

Du 8 au 12 février 2021

Pour les élèves qui fréquenteront une classe du préscolaire, du primaire ou du secondaire en août 2021

Procédure d'admission et d'inscription

Pour les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles et qui poursuivront au primaire ou au secondaire en 2021-2022 :

Les parents recevront par courriel un rappel pour procéder à l'inscription en ligne de leur enfant dans Mozaïk-Portail. Ils devront valider les données contenues dans le formulaire électronique et confirmer l'inscription de leur enfant au plus tard le 12 février 2021.

Pour les élèves qui fréquenteront l'école pour la première fois (maternelle) en 2021-2022 et pour les nouveaux élèves qui résideront sur le territoire du Centre de services scolaire de la Capitale :

Les parents doivent remplir les formulaires électroniques disponibles sur le site Internet du Centre de services scolaire à compter du 8 février 2021. Les parents doivent d'abord connaître leur école de quartier. Pour connaître celle-ci, consultez l'outil de recherche de l'école de quartier sur cscapitale.qc.ca ou communiquez avec le service de l'organisation scolaire au 418 686-4040, poste 2204. L'école donnera ensuite un rendez-vous au parent qui devra se présenter à l'école de leur quartier avec l'ORIGINAL du certificat de naissance (grand format) de leur enfant émis par le directeur de l'État civil¹. Pour les élèves qui fréquenteront l'école pour la première fois (maternelle), le carnet de santé est également requis. Pour les élèves qui fréquentent déjà un établissement scolaire, le dernier bulletin de l'année en cours est requis.

Les inscriptions au service de garde ont lieu au même moment.

Aux fins de l'obtention de la gratuité scolaire, en plus de l'original du certificat de naissance émis par le directeur de l'État civil, les parents doivent attester leur résidence au Québec au moyen de l'un des documents suivants :

- la copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
- un relevé d'emploi (relevé 1);
- un avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ);
- une facture récente portant nom et adresse (ex.: Hydro-Québec, Bell Canada, Vidéotron, etc.);
- le permis de conduire au Québec (sur une base volontaire).

Choix d'une autre école

À l'intérieur du Centre de services scolaire de la Capitale :

Les parents des élèves du préscolaire et du primaire peuvent choisir une école du Centre de services scolaire autre que celle de leur bassin, à la condition que des places soient disponibles. Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit doivent en faire la demande au moment de l'inscription à la section « Choix d'école » du formulaire. L'exercice de ce droit ne permet cependant pas d'exiger le transport scolaire. L'acceptation d'un choix d'école peut être révoquée si la capacité d'accueil annuelle est insuffisante au regard de l'organisation scolaire.

Pour les élèves du secondaire, un formulaire de choix d'école devra être rempli. Il est disponible sur le site Internet du Centre de services scolaire au cscapitale.qc.ca ou à l'école secondaire du quartier de l'élève.

Les demandes d'admission et d'inscription seront traitées conformément à la *Politique sur les critères et les modalités d'admission, d'inscription et de transfert des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire* en vigueur au Centre de services scolaire de la Capitale et que vous pouvez consulter sur notre site Internet.

À l'extérieur de leur centre de services scolaire :

Pour les élèves qui ne résident pas sur le territoire du Centre de services scolaire de la Capitale et qui voudraient être scolarisés dans l'une de nos écoles

ou

Pour les élèves qui résident sur notre territoire et qui voudraient être scolarisés dans une école d'un autre centre de services scolaire

Les parents de ces élèves devront effectuer l'inscription en ligne à l'école de leur quartier, pendant la période d'inscription, pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Ils devront également remplir le formulaire en ligne *demande de choix d'une école hors territoire du centre de services scolaire* de leur centre de services scolaire d'appartenance.

¹ Les demandes relatives à un certificat de naissance doivent être expédiées à :
Directeur de l'État civil, 2535, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 5C5 Téléphone: 418 644-4545 | etatcivil.gouv.qc.ca

Transport scolaire

Conformément à la *Politique relative à l'organisation du transport scolaire*, l'acceptation de l'inscription d'un élève dans une école ne garantit pas l'accès au transport scolaire.

L'âge d'admission

L'âge d'admission est fixé à cinq ans révolus avant le 1^{er} octobre 2021 pour les élèves du préscolaire 5 ans et à six ans avant le 1^{er} octobre 2021 pour les élèves du primaire. Il est possible de demander une dérogation à l'âge d'admission. Une telle demande concerne des cas exceptionnels d'enfants considérés comme particulièrement aptes à la scolarisation. La direction de l'école transmettra aux parents qui le désirent les documents concernant les procédures à suivre pour une demande de dérogation.



RENSEIGNEMENTS

Visitez la section *Actualités et Événements* de notre site Internet au cscapitale.qc.ca ou communiquez avec le secrétariat de l'école de votre quartier dont le numéro de téléphone paraît dans le tableau ci-contre.

Vous ne savez pas quelle est l'école de votre quartier ?

Consultez l'outil de recherche de l'école de quartier sur cscapitale.qc.ca ou communiquez avec le service de l'organisation scolaire au **418 686-4040**, poste 2204.

Service de garde

Les élèves du préscolaire et du primaire peuvent être inscrits au service de garde de l'école pour les périodes du matin, du midi et du soir. L'inscription se fait à partir du formulaire d'inscription à l'école.

Préscolaire 4 ans à temps plein

Des services sont offerts 5 journées par semaine dans certaines écoles primaires du Centre de services scolaire de la Capitale. La liste des écoles qui offrent ce service est disponible sur le site Internet du Centre de services scolaire. L'âge d'admission est fixé à 4 ans révolus avant le 1^{er} octobre 2021. Les parents intéressés doivent s'adresser à leur école de quartier, même si celle-ci n'offre pas le service. Pour inscrire leur enfant, ils devront ensuite remplir les formulaires électroniques disponibles sur le site Internet du Centre de services scolaire à compter du 8 février 2021.

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. : 418 686-4040

Poste

EST Saint-Émile Neufchâtel Est Lebourgneuf	de l'Accueil du Beau-Séjour du Vignoble	4008 4014 4019
	Pavillon Saint-Bernard (1 ^{re} année du 1 ^{er} cycle) Les Prés-Verts (2 ^e année du 1 ^{er} cycle, 2 ^e et 3 ^e cycles)	4036 4025
	de l'Apprenti-Sage de l'Escabelle	4009 4027
	Nouvelle école de Saint-Émile	4084
CENTRE Loretteville Neufchâtel Ouest	de l'Arc-en-Ciel de l'Aventure Saint-Claude d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges	4010 4042 4038 4030
	de Château-d'Eau de la Source de La Chaumière	4004 4007 4006
	Jules-Émond (1 ^{er} cycle et 1 ^{re} année du 2 ^e cycle) Amédée-Boutin (1 ^{re} année du 2 ^e cycle) à l'Orée-des-Bois L'Odyssée (3 ^e cycle)	4024 4001 4052 4068
	de La Chanterelle de la Myriade du Val-Joli	4005 4079 4018
NORD	Alexander-Wolff du Joli-Bois	4097 4017
	des Explorateurs Jacques-Cartier (1 ^{er} et 2 ^e cycles) Saint-Denys-Garneau (3 ^e cycle)	4078 4021 4066
DUBERGER	du Domaine Jean-XXIII de la Mosaïque	4016 4023 4028
	du Buisson Sainte-Monique des Écrivains	4015 4050 4013
	Saint-Jean-Baptiste Anne-Hébert internationale de Saint-Sacrement Anne-Hébert (Chant choral)	4041 4002 4049 3640
VANIER	Sans-Frontière Notre-Dame-du-Canada	4003 4031
	Marguerite-Bourgeoys Sacré-Cœur Saint-Malo	4026 4033 4043
LIMOILLOU NORD-EST	Saint-Albert-le-Grand Saint-Paul-Apôtre Sainte-Odile	4035 4045 4051
	Dominique-Savio des Jeunes-du-Monde	4012 4046
	de la Grande-Hermine Saint-Fidèle des Berges	4077 4039 4048

Centre
de services scolaire
de la Capitale

Québec

